
NORMAL

1. Contenu recyclé

- a. 53% de contenu recyclé
- b. Fil
100% Polyoléfine
- c. Premier dossier
Colback SMR est entièrement produit à partir de bouteilles en plastique PET recyclées postconsommation.
- d. Dossier – back2back
Les déchets générés lors de la découpe des dalles sont hachés et ajoutés au dossier, lui assurant un taux de 10 % de matériaux recyclés postindustriels.
- e. Calcaire recyclé dans le revêtement
Le rembourrage utilisé pour la production de nos dalles de moquette est une matière post-industrielle recyclée à 100%, et dérive d'un flux de déchets de l'exploitation du calcaire.

2. Fabrication

- a. Énergie renouvelable
L'électricité représente 49% de notre consommation d'énergie. L'électricité que nous utilisons chez modulyss est une "électricité verte" à 100%, générée à partir de sources renouvelables comme nos propres panneaux solaires.
- b. Processus & site de production
modulyss gère une chaîne de production intégrée, du tuftage à l'emballage de la dalle finie.
ISO certification
Notre site de production est certifié ISO-9001 (gestion de la qualité) depuis 2000 et ISO-14001 (gestion environnementale) depuis 2009.
modulyss travaille également conformément à la norme ISO26000 et publie un rapport de responsabilité sociétale des entreprises en ligne avec les directives du Global Reporting Initiative (GRI), les standards internationaux concernant le reporting environnemental, et les objectifs du développement durable des Nations unies.
Recyclage de fils bruts
Tous les déchets et les restes de fil sont récoltés et recyclés.
Emballage écologique
Nous utilisons exclusivement des boîtes en carton entièrement fabriquées à partir de matériaux recyclés.
- c. Rapport de durabilité
Veuillez tout lire concernant notre approche de l'environnement dans notre rapport de durabilité 2016:
<http://www.modulyss.com/ebook/mvo/>

3. Installation

a. Adhésif

modulyss® conseille d'utiliser un système sans solvant, facile à enlever, aux émissions très faibles.

b. Déchets de pose

Dans un bâtiment rectangulaire, lorsque la pose se fait avant la fabrication des murs, l'application de nos conseils de pose permet de réduire les déchets de dalles moquette à 3 ou 4 %, contrairement à la moquette grande largeur pour laquelle les déchets pendant la pose s'élèvent à 10 %. Vous trouverez plus d'informations dans nos instructions d'installation.

4. Fin de vie

a. Réutilisation

En fin de vie, les dalles moquette peuvent, après nettoyage, être réutilisées dans des zones non critiques, afin de prolonger la durée de vie du produit.

b. Recyclage

Grâce à notre programme back2back, les dalles moquette peuvent être utilisées comme matières premières pour le dossier de nouvelles dalles moquette.

c. CARE

modulyss® travaille en partenariat avec Vanheede Environment Group pour convertir les dalles moquette en combustible secondaire afin de réduire drastiquement les émissions de CO₂. Les minéraux, extraits des dalles moquette, sont ensuite recyclés pour servir de matière première dans la production de ciment, avec 50% de recyclage des dalles comme résultat.

5. COV & Substances chimiques

Ce produit répond aux critères d'émission de :

a. GUT (DE)

Gemeinschaft Umweltfreundlicher Teppichboden
TVOC28 < 100 µg/m³

Ce produit répond aux critères GUT, numéro de licence GUT 22555. Ces critères comprennent les valeurs limites COV, les odeurs et les substances chimiques.

b. REACH (EU)

modulyss® satisfait aux normes REACH strictes de l'Union européenne.

6. Conformité aux certifications de constructions écologiques

a. BRE Global (UK)

Building Research Establishment

Ce produit peut contribuer à l'obtention de crédits :

Hea 05 – Acoustic performance (performance acoustique)

Crédit destiné à garantir les performances acoustiques des bâtiments en fonction de leur finalité, conformément à des normes préétablies. Ce produit est très insonorisant. Il réduit le bruit de contact de 26 décibels (ΔL_w - ISO 10140) et présente un coefficient d'absorption de 0.20 (ISO 354).

MAT 5 – Designing for Robustness (conception pour durer)

Crédit destiné à reconnaître et à encourager l'utilisation de matériaux qui garantissent une protection correcte contre les risques d'exposition au niveau du bâtiment et du paysage, afin de réduire la fréquence de remplacement et d'exploiter au maximum les matériaux. Ce produit s'inscrit dans la classe 31 - LC1 de la classification EN1307, pour un usage intensif dans un environnement commercial.

b. LEED (États-Unis et international)

Leadership in Energy and Environmental Design

Les produits modulyss peuvent contribuer aux crédits LEED v4 suivants:

Crédit MR: Divulgateion et optimisation du produit de construction - Approvisionnement de matières premières
MR4 Contenu recyclé post-Industriel: 51%
MR4 Contenu recyclé post-Consommation: 2%

Les produits ne sont pas soumis à la certification LEED. Les crédits LEED couvrent la performance des matériaux dans leur ensemble, non celle des produits individuels de chaque marque. Pour de plus amples informations sur le système LEED, surfez sur www.usgbc.org/contact.

7. Bien-être & Confort**a. Bitume sans solvant**

Pour le dossier en bitume, nous utilisons exclusivement du bitume non oxydé et sans solvant.

b. Sans métaux lourds

Les dalles moquette modulyss® ne contiennent pas de métaux lourds ni d'autres substances nocives telles que plomb, le mercure ou le chrome.

c. Odeurs

Les dalles moquette modulyss® sont dépourvues d'odeurs (cf. programme de certification GUT).

d. Acoustique

Ce produit absorbe fortement le bruit, réduit les bruits de contact de 26 décibels (ΔL_w - ISO 10140) et permet une acoustique parfaite.